

Commune de Brides-les-Bains

classée



Visite du Jury Régional
des Villes et Villages fleuris
28 août 2018



CONSEIL NATIONAL
Ville Fleurie

DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS





Classés 3 fleurs depuis 2008, nous sommes très fiers de pouvoir arborer cette distinction, preuve de notre engagement pour le fleurissement et la préservation de l'environnement. Nous aimons aussi à rappeler que nous avons mis en œuvre une démarche zéro phytosanitaire en 2010, soit quasiment avec une décennie d'avance sur la réglementation en vigueur actuellement.

La commune de Brides-les-Bains est réputée pour son activité touristique liée au thermalisme et aux sports d'hiver, mais aussi pour son accueil et son cadre de vie.

L'équipe municipale et les agents relèvent chaque année un challenge afin de proposer un fleurissement toute saison et un nouveau tableau floral estival.

Les nombreux messages de félicitations de nos hôtes, associés à l'engouement des bridois pour embellir leurs espaces privés, alimentent notre volonté d'améliorer sans cesse le "bien-vivre" à Brides-les-Bains.

Cette culture bridoise nous amènera je l'espère à très court terme à l'excellence, et à l'obtention d'une nouvelle fleur. La marche est encore haute, mais nous serions prêts à relever ce défi !

*Le Maire,
Guillaume Briland*





Sommaire

- Éditorial du Maire p 2
- Présentation de la commune p 4
- Une station santé à l'année p 5
- Stratégie d'aménagement paysager et de fleurissement p 6
- Actions vers la population locale et touristique. p 7
- Patrimoine végétal et fleurissement p 8-11
- Gestion environnementale et qualité de l'espace public . . . p 12-13
- Patrimoine communal. p 14
- Terre d'accueil du cinéma et de la musique p 15
- Florilège p 16

Présentation de la commune



Bassin thermal



Couloir de nage Grand Spa Thermal

Brides-les-Bains est un village de 519 habitants permanents et environ 5 000 lits touristiques, pour une superficie de 263 hectares.

Située aux portes du Parc National de la Vanoise à 600 mètres d'altitude, Brides-les-Bains est à la fois une station thermale (traitement du surpoids et rhumatologie) et une station de sports d'hiver du domaine des 3 Vallées, le plus grand domaine skiable au monde.

Station classée de Tourisme, la commune accueille, chaque année, de mars à octobre, 17 000 curistes et de décembre à avril, 33 000 skieurs.

Leader de l'amaigrissement en France, les Thermes de Brides-les-Bains ont investi ces 2 dernières années près de 14 millions d'euros. Le 12 mars dernier, un nouveau complexe à la pointe de la médecine thermale a ouvert ses portes.

Brides-les-Bains est aussi une station à part entière du domaine des 3 Vallées avec Courchevel, Méribel, Val Thorens, Les Ménuires, la Tania, Orelle et Saint-Martin-de-Belleville. Ce positionnement sur le tourisme hivernal est possible depuis les Jeux Olympiques d'Albertville en 1992 et la réalisation de la télécabine de l'Olympe qui relie le village à Méribel.



Domaine des 3 Vallées

Brides-les-Bains, le village santé à l'année ? Cela coule de source...

D'abord **respirer** un air pur et léger. Aucune industrie ne vient troubler l'atmosphère de ce village où la quiétude règne.

Ensuite **prendre soin de soi**... Brides-les-Bains est la première station thermale dans le traitement du surpoids en France.

...et **prendre le temps de se redécouvrir**. Chaque semaine, l'Office de Tourisme propose 22 activités "santé" gratuites et en plein-air.

Après, **bien manger**. Là, le village s'enorgueillit de 14 chefs diététiques dans des hôtels 1* à 4*. Ils conjuguent le bon, le sain et l'équilibre dans l'assiette au quotidien et ils multiplient les rendez-vous pour accompagner le changement de comportement alimentaire.

Évidemment **s'oxygéner**. Imaginez, 39 sentiers de randonnée au départ du village l'été. Le long du torrent du Doron, au voisinage de vignes, avec la chapelle romane de la Saulce pour escale, les sensations sont forcément au bout du chemin.

Tutoyer chaque jour un nouveau sommet pour les cycloportifs ou les vététistes amateurs de pentes...

Skier en prenant un bon bol d'air car en hiver, la station devient une destination de neige.

Brides-les-Bains, au sommet de votre santé, au pied des 3 Vallées...



Balade sur le sentier Gorge aux Pigeons



Festival Equilibre et Gourmandise

Stratégie d'aménagement paysager et de fleurissement

La commune de Brides-les-Bains mène sa stratégie d'aménagement paysager et de fleurissement depuis de nombreuses années et plus particulièrement depuis 2010 avec son engagement "zéro phytosanitaire".

Plusieurs axes composent cette stratégie avec des actions réelles et visibles :

- Prise en compte du paysage et de l'environnement dans l'ensemble des projets d'investissement de la commune.

Exemples d'actions : la création dans le cadre du projet de requalification des abords des Thermes en 2018 d'une pergola végétalisée et de deux belvédères pour profiter de la vue et de la fraîcheur du Doron de Bozel / l'intégration de dispositions environnementales dans le Plan Local d'Urbanisme.

- Proposer un fleurissement à l'année.

Exemple d'action : la commune propose un fleurissement printanier et estival chaque année et incite ses concitoyens à faire de même.

- Partager sa culture du fleurissement avec les bridois et les hôtes de la commune.

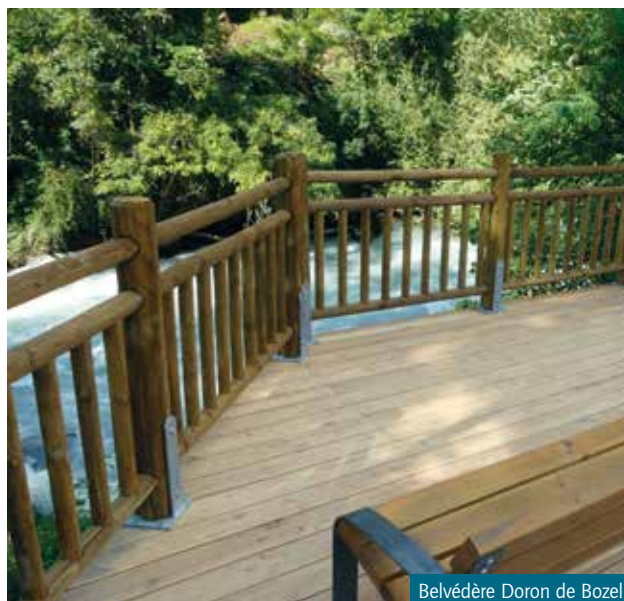
Exemple d'action : la commune organise chaque année un concours communal des maisons fleuries ou bien encore des matinées de récupération des diverses plantes à la fin de chaque saison.

- Préserver l'environnement pour les générations futures.

Exemples d'actions : aucun traitement chimique (pesticides) depuis 2010 / plantation d'un arbre pour symboliser chaque année les naissances bridoises et ce en présence de l'école, de la crèche et des seniors bridois / utilisation d'engrais organique / compostage des déchets verts.

- Communiquer sur le fleurissement communal

Exemples d'actions : présence d'une information sur le fleurissement dans le magazine d'informations municipales / la presse locale est associée aux différentes manifestations organisées par la commune.



Belvédère Doron de Bozel



Jardinières Pont Chamberlain

L'embellissement et l'amélioration du cadre de vie est l'affaire de tous. La commune a bien évidemment un rôle primordial à jouer pour amener les particuliers à participer activement au fleurissement du territoire.

Par ailleurs, les hôtes d'un jour, d'une semaine ou de trois semaines, sont également informés des diverses actions publiques menées pour rendre leur séjour agréable.

Plusieurs exemples concrets :

- **Le concours communal des maisons fleuries.**

Outre la remise d'un diplôme, la commune remet à chaque lauréat un bon d'achat à utiliser chez un horticulteur local.

- **La mise en place de matinées de récupération de plantes et d'information sur le fleurissement (nouveau).**

Une matinée en novembre pour permettre aux personnes de récupérer des plantes estivales qui ne passeraient pas l'hiver (en 2017 : bananiers, dahlias, bégonias...).

Une matinée en mai pour permettre aux personnes de récupérer des bulbes du fleurissement printanier (en 2018 : 2 000 bulbes de tulipes, narcisses, fritillaires ont été distribués à plus de 150 personnes).

Matinée récupération des bulbes



- **La sensibilisation au fleurissement.**

Par le biais de son magazine municipal, de Facebook, de réunions publiques diverses, la commune sensibilise les bridois et socioprofessionnels à suivre le thème du fleurissement communal en terme notamment de couleur. L'objectif est d'avoir une harmonisation du fleurissement sur le territoire.

- **La découverte du patrimoine bâti, environnemental et du fleurissement.**

À travers ses animations et de nombreuses balades et randonnées gratuites, l'Office de Tourisme s'attache à mettre en valeur le territoire communal.

- **La mise en œuvre d'actions pour les plus jeunes.**

Les enfants de l'école sont associés chaque année à la plantation d'un arbre des générations, plus un temps d'échange avec les services de la commune.

Les enfants de l'école participent également au festival organisé par l'Office de Tourisme "Equilibre et Gourmandise", au cours duquel ils sont sensibilisés à l'alimentation, à l'utilisation des produits locaux ou bien encore au tri.



Plantation de l'arbre des générations



Les arbres

- La diversité botanique en milieu urbain de la commune compte environ 205 feuillus et 67 résineux, soit une quarantaine d'espèces.
- Un diagnostic arboricole (expertise biomécanique et sanitaire) réalisé par l'Office National des Forêts permet à la commune de gérer et d'entretenir régulièrement ce patrimoine.
- Les espèces nouvellement plantées sont choisies, d'une part pour augmenter la diversité botanique et d'autre part, pour offrir un refuge ou un garde-manger pour les oiseaux et insectes. Exemples : un arbre à miel et un pommier à fleurs ont été plantés en 2018, des nichoirs et des hôtels à insectes ont également été installés.



- Un renouvellement régulier du parc arboricole avec le choix des élus de planter un arbre en remplacement de tout arbre coupé, ainsi qu'à l'occasion de la cérémonie annuelle de l'arbre des générations.
- La mise en valeur de certains spécimens, avec la présence au cœur du Parc Thermal d'un arboretum.

- Les arbres sont mis en terre selon les règles de l'art avec une préparation au préalable afin de favoriser leur reprise et leur enracinement.



Les arbustes et plantes grimpantes

- La diversité végétale au niveau arbustif se présente sous forme de haies, d'arbustes isolés ou bien mis en valeur avec un mélange de vivaces.
- Certains sujets emblématiques sont vieillissants, comme certains buis attaqués par la pyrale. Une réflexion est en cours quant au renouvellement de ces derniers.
- Les nouveaux aménagements urbains permettront d'implanter de nouveaux sujets d'arbustes et ainsi proposer une diversité plus importante sur la commune. Exemples : parking de Trésal



Le patrimoine végétal

- Le Parc Thermal est un lieu privilégié sur la commune, un véritable havre de calme et de repos pour les bridois mais également la clientèle touristique. Sa pelouse fait l'objet

du plus grand soin, même si elle a souffert cette année de la canicule et de la sécheresse. Pour l'heure, aucun système d'arrosage intégré n'est en place. La commune a pour projet de

réaménager ce Parc Thermal en 2019 et a obtenu d'ores et déjà le soutien financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour ce dessein.



- Dans les aménagements récents réalisés par la commune, les zones enherbées ont été réduites et remplacées par des couvre-sol préalablement paillés (toile, organique ou minérale) ou par des plantes vivaces à forte densité ou multiplication. Il s'agit d'espèces florifères et mellifères attirant de nombreux insectes (gauras, centranthus, perowskia nepeta, ...).

Le fleurissement : une véritable culture bridoise

Le fleurissement est un vecteur esthétique et économique pour la commune avec une volonté de satisfaire ses hôtes mais également de faire venir.



Animation au cœur du Parc Thermal

La commune propose chaque année un tableau floral différent et cohérent sur l'ensemble de son territoire. Brides-Bains doit être unique et procurer à chaque visiteur ainsi qu'à ses habitants un sentiment de bien-être.

Pour cette année 2018, la commune a décidé d'éveiller les sens, avec la plantation d'essences originales. Dans un univers teinté de jaune et d'orange, une soixantaine de plantes flattent la vue, l'odorat ou bien encore le toucher. Un tableau floral dénommé "Sensations fortes".



Fleurissement passerelle des Thermes



Fleurissement buvette thermale

Le fleurissement en quelques chiffres

Le service espaces verts se compose de deux employés permanents et de trois saisonniers (contrat de 6 mois pour chacun d'eux) :

- 4,5 hectares de pelouses et de parc.
- 1 375 m² de massifs arbustifs, répartis en 21 massifs.
- 10 000 plantes annuelles plantées chaque année.
- 300 suspensions.
- 40 massifs sur une surface de 500 m².
- Le budget de fonctionnement du service espaces verts est de 56 500€, hors charges de personnel.
- Le budget d'investissement du service espaces verts est de 62 860 € (1,08 % du budget global).



Tonte et débroussaillage du haut du Parc Thermal



Entretien



Entrée de ville

Zéro Phytosanitaire depuis 2010 : une décennie d'avance par rapport à loi qui oblige les communes à mettre en œuvre cette démarche

- Aucun traitement chimique (pesticide) sur les végétaux.
- Désherbage des voiries et massifs de manière manuelle ou mécanique.
- Amendements et engrais organiques utilisés pour les massifs en pleine terre.
- Lutte contre les plantes invasives type Renouée du Japon par coupe régulière ou bâchage.



Désherbage manuel

Une attitude responsable



Outil électrique

- Recyclage des déchets verts (taille, broyat, arrachage) pour réaliser du substrat.
- Gestion de l'arrosage par une micro irrigation sur la rue centrale de la commune.
- Campagne de dons de plantes en fin de saison (printemps et automne).
- Utilisation d'outils électriques comme souffleurs et taille haie.
- Non retournement des sols (fragmentation Grelinette).
- L'arrosage sur la commune : à l'heure actuelle, l'eau est exclusivement issue du réseau d'eau potable. Une réflexion sera menée à court terme pour utiliser des eaux de pluie, grâce à des réseaux séparatifs.



Micro irrigation

D'autres actions pour la biodiversité et l'environnement



Nettoyage de la voirie



Réouverture d'un pâturage en zone Natura 2000

- Fauchage tardif et raisonné.
- Gestion centralisée des déchets via la mise en place de conteneurs semi-enterrés en lieu et place des bacs roulants sur le territoire communal (compétence intercommunale).
- Développement de la LED sur l'éclairage public (réduction de la consommation).
- Préservation d'une zone Natura 2000 (7 hectares d'anciens pâturages communaux) – d'un bois classé depuis 1910 (le bois de Cythère) – et de deux ZNIEFF de type 1 (le Bois de Champion et les Adrets de Salins-les-Thermes à Brides-les-Bains).
- Entretien quotidien de la voirie et des espaces publics.



Conteneurs semi-enterrés



Bois de Cythère

La commune a mis un point d'honneur à restaurer et entretenir son patrimoine bâti :

- Restauration des 7 bassins communaux avec le remplacement des ensembles "chèvre et bec-verseur".
- Restauration intégrale de la chapelle Saint-Philibert au Hameau de la Saulce, avec reprise de la toiture en lauze de pays, traitement des murs en enduit à base de chaux, et remplacement des vitraux à l'identique.
- Rénovation des façades de l'Eglise Saint-Etienne, avec une chaux lissée à la main, de teinte blanche, et les modénatures et dessous de toiture en peinture gris souris.
- Reprise des façades du Mercure Grand Hôtel des Thermes.
- Enfouissement des réseaux au Hameau de la Saulce et installation d'une micro-station à bio disques.
- Mise en valeur du Kiosque situé au cœur du Parc Thermal, avec couverture de la piste de danse attenante.

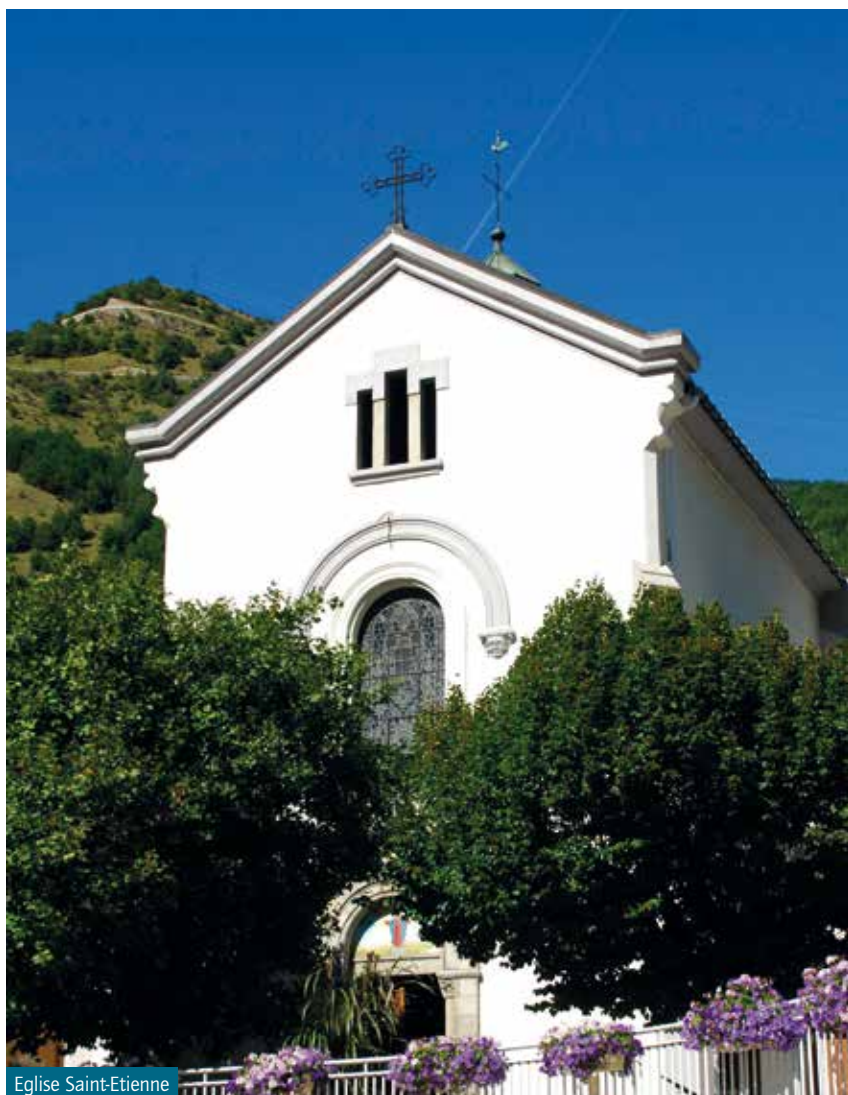
Il est à noter qu'une nouvelle signalétique commerciale et piétonne sera mise en œuvre en 2019 sur le territoire communal avec la prise en compte de ce patrimoine.



Bassin communal



Mercure Grand Hôtel des Thermes



Eglise Saint-Etienne



Chapelle Saint-Philibert

L'environnement bridois source d'inspiration

Après le tournage du film "Mince Alors !" en 2011, Dominique Besnehard et Michel Feller de *Mon Voisin Productions*, ont de nouveau pris pour décor la station thermale pour tourner leur téléfilm : "Meurtre à Brides-les-Bains". La diffusion est prévue sur France 3 à l'automne prochain.



Ça Jazz à Brides

En fin de tournage, la production a offert à la commune de Brides-les-Bains, l'olivier installé à l'entrée du complexe thermal.

Le festival de musique "Ça Jazz à Brides", qui accueille près de 7000 personnes sur 4 jours, est reconnu pour la qualité de sa programmation mais aussi l'environnement dans lequel il se déroule, le Parc Thermal.



Tournage de "Meurtre à Brides-les-Bains"

Flourissement 2016 : "Rouge en nuances"



Flourissement 2017 : "Rose clair et vert chartreuse"



Flourissement 2018 : "Sensations fortes" - univers teinté de jaune et d'orange

